L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 3 NOVEMBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Gaston de Pontalba, Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 3 NOVEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an $12 00
Six mois 7 00
Trois mois 4 00
Un mois 1 00
Un numéro seul, 5 centimes, vendu par les journaux.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an $3 00
Six mois 2 00
Trois mois 1 00
Un mois 50

Le réveil de la question du drainage de la Nouvelle-Orléans.

Voici la question du drainage qui revient sur l'eau. Il va sans dire que nous en sommes enchantés. Personne n'a déploré plus que nous les efforts tentés, il y a quelques mois, pour le noyer. Le coup qui frappait le projet était rude, et il était à craindre qu'il ne s'en relevât pas de longtemps, si, toutefois, il pouvait jamais en revenir. Il ne s'agissait plus du vote d'une législature assez habituée à se dédire, ou d'un conseil municipal qui marche, trop souvent, de contradiction en contradiction, mais bien d'un verdict rendu par le corps électoral, qui, sans être plus éclairé, est plus tenace dans ses idées, surtout en matière d'impôts, et c'était au nom de l'impôt qu'on lui avait persuadé de rejeter l'entreprise. Il était donc à croire que c'en était fait pour de nombreuses années.

Heureusement, il n'en a pas été ainsi. Il n'est à point décédé quelques mois, et la proposition est ressuscitée. Nous en félicitons la Nouvelle-Orléans, et nous espérons que, *cette fois*, le projet n'ira pas misérablement échouer comme le précédent.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que le mouvement est, à l'heure qu'il est, imprimé par ceux-là même qui l'avaient auparavant enrayé. Avaient-ils, alors, tort ou raison ? C'est ce que nous n'avons pas à examiner. Nous nous bornons à signaler que leurs avances prouvent que leur opposition ne portait point sur le fond, mais sur la forme, sur des vues et moyens. Ils veulent jouer le même air, mais ils comptent le jouer mieux. C'est tout. Y réussiront-ils ? Quant à nous, nous leur souhaitons tout le succès possible, sous prétexte que ce qu'ils demandent, c'est le nôtre, c'est, il s'agit, de l'intérêt public qui doit primer tout et devant lequel les préférences, les préjugés sont obligés de s'incliner. Le jour où l'on fermera aux jeux les considérations de personnes, de groupes, d'origines ou de quartier, les chefs reprendront leur cours naturel, et la ville ne s'en trouvera que mieux. Que l'on en finisse, une bonne fois, avec cette question vieille entre toutes. Qu'on la discute pour en valoir autantisque, non dans le but de favoriser celui-ci ou celui-là, et l'on arrivera au but, vite et sans encombre.

Au fond, que demande-t-on, notamment ? Que le maire nomme une Commission de neuf membres, choisis avec soin, parmi nos premiers ingénieurs, par exemple; parmi des personnes versées dans la question du drainage, si possédant, à la fois, la compétence, l'impartialité désirables. Qui pourrait faire opposition à une proposition de cette nature ? Personne, assurément. Chacun doit en demander le mise à exécution. Il est probable qu'il en sortira un grand bien; nous ne voyons pas le mal qui en pourrait résulter.

Quel sera le devoir de la Commission ? Le voici : elle étudiera le système actuel de drainage—étude qui, croyons-nous, ne sera pas longue. Qui ne sait que ce système laisse beaucoup à désirer, qu'il vaut à rétrécir dans bon nombre de ses parties, s'il n'est pas à refaire de fond en comble.

Elle examinera ensuite les plans qui lui seront soumis; elle appréciera à sa dose les bonnes de métier, les gens compétents; elle écoutera bien avis divers en opposé; elle provoquera une discussion publique. Elle pourra alors se fermer une opinion juste; elle fera ses recommandations en conséquence, et soumettra sur la taxe qu'elle croira nécessaire pour mener l'œuvre à bien, qu'il ne faut pas demander le vote favorable du corps électoral.

Il a, encore, tout est irréprochable. Que le maire se mette immédiatement à la besogne. Qu'il choisisse, qu'il nomme les membres de la Commission et que l'on commence l'enquête, sans plus tarder. Sur quel avait remis le discussion qui a abouti à une décision rapprochée ? Que des questions de détail, telles que la nécessité de la taxe, l'usage à faire de celle-ci, les dépenses relatives au payage. Il nous semble facile de s'entendre; il suffit d'un peu de bon sens et de bonne volonté, mais il faut l'un et l'autre.

Si nous nous rappelons bien ce qui s'est passé, il y a quelques mois, personne n'est à pas pas prononcé-ce n'y-t-il pas à ce jour ? Et pourquoi ? Il y a bien des contribuables, pour adopter un drainage convenable. Quelques-uns seulement protestaient-de leur sur-taxe qui voulait tout avoir sans jamais rien payer—et le nombre en doit être fort. Qui les qui qu'une taxe bien modérée, si elle obtenait réellement utile, est, pour des contribuables, le meilleur des placements, et qu'une améliorations dont tous, en général, profitent, doit s'imposer. Nous ne pensons pas que ce soit, en ce pays, en particulier. Que ce le pays ait, en ce moment, des dépenses à faire, que l'on ne le nie pas. Mais, en particulier, ceux qui ne le sont pas, ceux-là, ceux qui désirent les prendre individuelles, petites ou grandes. Les contribuables n'est pas toujours vrai, et il est rare de fortunes qu'on sont déjà. Quelques-uns les ont-ils ? Quoi qu'il en soit, le plus proposé par les personnes, le Conseil, que ce le commission-nous pour ne Pas publié, nous ne voyons pas pourquoi on ne l'adopterait pas. Ce ne sont pas les travaux qui manquent : ils sont nombreux, et les entrons de l'Hôtel-de-Ville en dit assez. Il est pas nécessaire de les énumérer ici. Il est pas nécessaire de les énumérer ici. Nous n'avons qu'à nous en réjouir, sur, le premier question à résoudre—le plus importante de toutes—n'est que l'Hôtel de Ville ait de quoi faire, et que la ville en profite. Il est intéressante. Il est intéressante. Il est intéressante de laisser tout l'habitants exposés à des inondations fréquentes, qui ont violemment le temps et la santé. Qui ne sont ne comme pas dominés à l'heure qu'il est, par le principe pernicieux, qui détruire de plus.

Le pays du mouvement, nous apprenons les noms de MM. S. L. Levy, J. Chaumette, M. J. Barrett, J. C. Wickliffe, M. Rogers, Ed. Beard, H. W. Hill, S. L. Rotchi. Qu'on les entende, qu'on les discutera, qu'on en fasse, qu'on les discutera, qu'on en fasse, qu'on en fasse, qu'on en fasse